



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE

DIRECTION DES COLLECTIVITES LOCALES
ET DE L'ENVIRONNEMENT
Bureau de l'environnement et de la protection des espaces

Arrêté D3-2006 n° 121

**Schéma d'aménagement et de gestion
des eaux du bassin versant de l'Authion
Commission locale de l'eau
Modificatif**

ARRETE

**Le Préfet de Maine-et-Loire,
Officier de la Légion d'Honneur**

Vu le code de l'environnement, livre II, titre 1^{er}, articles L 212-3 à L 212-7 relatifs aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux ;

Vu le décret n° 92-1042 du 24 septembre 1992 modifié portant application de l'article 5 de la loi n° 92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau et relatif aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux ;

Vu l'arrêté interpréfectoral (Maine-et-Loire, Indre-et-Loire) D3-2004 n° 937 du 26 novembre 2004 fixant le périmètre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de l'Authion ;

Vu l'arrêté préfectoral D3-2005 n° 597 du 5 septembre 2005 modifié fixant la composition de la commission locale de l'eau chargée d'élaborer, de réviser et de suivre l'application du schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de l'Authion ;

Vu les changements intervenus dans la représentation de la Fédération de l'Indre-et-Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique ;

Sur la proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de Maine-et-Loire ;

Arrête :

Art. 1^{er} : L'article 2 de l'arrêté D3-2005 n° 597 du 5 septembre 2005 modifié fixant la composition de la commission locale de l'eau susvisée est modifié.

Art. 2 : La composition de cette commission est désormais arrêtée comme suit :

(les changements apparaissent en caractères gras)

1) Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux (26 membres) :

Représentants du Conseil régional des Pays de la Loire :

titulaire : Mme Sophie SARAMITO

suppléante : Mme Colette MEELDIJK

Représentants du Conseil régional du Centre :

titulaire : Mme Denise FERRISSE

suppléant : M. Jean-Marie BEFFARA

Représentants du Conseil général de Maine-et-Loire :

titulaire : M. Allain RICHARD

suppléant : M. Philippe BODARD

Représentants du Conseil général d'Indre-et-Loire :

titulaire : M. Pierre JUNGES

suppléante : Mme Martine CHAIGNEAU

Représentants nommés sur proposition des associations départementales des maires concernés :

Maine-et-Loire

Titulaires

Suppléants

M. Marc GOUA, vice-président de la Communauté d'agglomération (CA) Angers-Loire-Métropole

M. Jean-Michel MARCHAND, président de la CA Saumur-Loire-Développement

M. Gilles LANGE, vice-président de la CA Saumur-Loire-Développement

M. Jean-Jacques TOURET, conseiller communautaire de la Communauté de communes de Beaufort-en-Anjou

M. Jean-Maurice LEROY, adjoint au maire de Brion

M. Claude NAULET, maire de Chavaignes

M. Guy LAMOUREUX, adjoint au maire des Rosiers-sur-Loire

M. Jean-Louis LE DROGO, président du Syndicat d'eau et d'assainissement de l'Agglomération baugeoise

M. Serge MORTREAU, président du Syndicat intercommunal pour l'aménagement du Couasnon

M. Michel RUAULT, délégué du Syndicat intercommunal du bassin du Lathan

M. Etienne MOREAU, délégué du Syndicat intercommunal du Haut Lathan

M. Guy JAMERON, président du SIAEP de la région de Beaufort-en-Vallée

M. Georges SAMOYEAU, président du SIAEP La Bohalle-La Daguènière

M. Jean-Claude BEAUPERE, conseiller communautaire de la CA Angers-Loire-Métropole

M. Pierre COULANGE, conseiller communautaire de la CA Saumur-Loire-Développement

M. Jean-Michel BREAU, conseiller communautaire de la CA Saumur-Loire-Développement

M. Jean-Marie LEVESQUE, conseiller communautaire de la Communauté de communes de Beaufort-en-Anjou

M. Jean-Claude NAIL, maire de Saint-Philbert du Peuple

M. Jean-Marie PINOT, conseiller municipal de Chavaignes

M. Emile COMMEAU, adjoint au maire de Saint Martin de la Place

M. Jean POIRIER, délégué du Syndicat d'eau et d'assainissement de l'Agglomération baugeoise

M. Jean-Jacques FALLOURD, vice-président du Syndicat intercommunal pour l'aménagement du Couasnon

M. Gilbert RICOU, délégué du Syndicat intercommunal du bassin du Lathan

M. Claude COZETTE, délégué du Syndicat intercommunal du Haut Lathan

Mme Marie-Edith GILLE, vice-présidente du SIAEP de la région de Beaufort-en-Vallée

M. Thierry BROGARD, vice-président du SIAEP La Bohalle-La Daguènière

M. Georges LOUINEAU, président du SIAEP de St Clément-St Martin
M. Jean-Pierre LUDEAU, délégué du Syndicat mixte Loire-Authion
M. Gabriel LAIZE, président du Syndicat intercommunal du Val de La Daguenière

Mme Claudette VIGNEUX, vice-présidente du SIAEP de St Clément-St Martin
M. Christophe POT, délégué du Syndicat mixte Loire-Authion
M. Claude THIBAUT, délégué du Syndicat intercommunal du Val de La Daguenière

Indre-et-Loire

Titulaires

M. Dominique FLABOT,
maire de Courcelles de Touraine
M. Bernard CHARTIER,
maire de Channay sur Lathan
M. Jacques GAUTIER,
maire de Savigné sur Lathan
M. Jean Jack BORDEAU,
président du SIAEP de Cléré les Pins- Avrillé
Les Ponceaux-Mazières de Touraine

Suppléants

Mme Odette RENOUX,
maire de Gizeux
Mme Mauricette LABANI,
maire de Rillé
M. Pierre BARDET,
maire de Saint Patrice
M. Daniel LE PICHON,
président du SAIEP région
de Bourgueil

Représentants de l'Entente interdépartementale pour l'aménagement du bassin de l'Authion et la mise en valeur de la vallée de l'Authion

Titulaires : Mme Marie-Pierre MARTIN
M. Joël PELICOT

Suppléants : M. Edmond ALPHANDERY
(2^{ème} suppléant non désigné)

2) Collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations concernées (13 membres) :

Représentants de la Fédération de Maine-et-Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique :

Titulaire : M. Yves ELKOUUBI

Suppléant : M. Pierre LOISEAU

Représentants de la Fédération de l'Indre-et-Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique :

Titulaire : M. Michel LANGA

Suppléant : M. François CHEVALET

Représentants de l'Union Fédérale des Consommateurs –Que Choisir 49 :

Titulaire : M. Henri BOURGEON

Suppléante : Mme Suzanne QUEINNEC

Représentants de l'association des usagers de l'eau du Nord Authion :

Titulaire : M. Gilles RIOBE

Suppléant : M. Patrick PEAN

Représentants du Syndicat départemental de la propriété privée rurale de Maine-et-Loire :

Titulaire : M. Guy de CHAULIAC

Suppléant : M. Jean-Marc LACARELLE

Représentants du Comité régional de développement agricole du Baugeois Vallée

Titulaire : M. Jean-Denis LAMBERT

Suppléant : M. Christian BARILLÉ

Représentants de la Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire :

Titulaire : M. Christian CORVAISIER

Suppléant : M. Jeannick CANTIN

Représentants de la Chambre de commerce et d'industrie de Saumur :

Titulaire : M. Jean-Benoît PORTIER

Suppléant : M. Benoît MARTINEAUD

Représentants de la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire :

Titulaire : M. Claude VALLEE

Suppléant : M. Michel CHARTIER

Représentants de la Chambre de commerce et d'industrie Touraine:

Titulaire : M. Jacques COULY

Suppléant : M. Raphaël PAUL

Représentants de la Sauvegarde de l'Anjou :

Titulaire : M. Yves LEPAGE

Suppléant : M. Guillaume PAIN

Représentants de la Ligue pour la Protection des Oiseaux – délégation Anjou :

Titulaire : M. Gilles MOURGAUD

Suppléant : (*non désigné*)

Représentants de l'association ANPER-TOS :

Titulaire : M. Josselin de LESPINAY

Suppléant : M. Michel DURAND

3) Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics (13 membres) :

- le préfet de la région Centre, préfet du Loiret, coordonnateur du bassin Loire-Bretagne ou son représentant,
- le préfet de Maine-et-Loire ou son représentant, le sous-préfet de Saumur
- le préfet d'Indre-et-Loire ou son représentant,
- le directeur de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne ou son représentant,
- la directrice régionale de l'environnement des Pays de la Loire ou son représentant,
- le directeur départemental des affaires sanitaires et sociales de Maine-et-Loire ou son représentant,
- le directeur départemental de l'équipement de Maine-et-Loire ou son représentant,
- le chef du service départemental de la police de l'eau de Maine-et-Loire ou son représentant
- le chef du service maritime et de navigation de la Loire (subdivision d'Angers) ou son représentant,
- le directeur départemental de l'agriculture et de la forêt d'Indre-et-Loire ou son représentant,
- le directeur départemental de l'équipement d'Indre-et-Loire ou son représentant
- le chef de la brigade de Maine-et-Loire du Conseil supérieur de la pêche ou son représentant,
- le chef de la brigade d'Indre-et-Loire du Conseil supérieur de la pêche ou son représentant,

Art. 3 : Les autres dispositions de l'arrêté restent inchangées.

Art. 4 : Le Secrétaire Général de la Préfecture de Maine-et-Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera remise à chacun des membres de la commission.

Fait à ANGERS, **03 MARS 2006**

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général de la Préfecture

Jean-Jacques CARON